

# LE CACARDEUR

Bulletin municipal Janvier 2019













# Prochaine réunion du conseil : 11 février 2019 à 19 h 30

# <u>Numéros de téléphone à</u> retenir :

Bureau municipal:

567-2203

Pompiers, ambulance,

police:

911

Centre des loisirs:

567-2177

Site Internet:

http://www.pointe-auxoutardes.ca

Bibliothèque municipale (Lundi soir) : 567-9529 Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC: 567-2274

Fourrière municipale:

589-1597

### <u>Heures d'ouverture du</u> <u>bureau municipal</u>:

Lundi au jeudi:

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 12 h

#### **MOT DU MAIRE**



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme vous avez pu le constater lors des sessions du conseil ou à la lecture du bulletin municipal mensuel, votre conseil a eu un automne pour le moins

chargé où les dossiers et les défis n'ont pas manqués. Comme il y a toujours une multitude de projets qu'ils soient personnels ou collectifs, en ce début d'une nouvelle année, j'ai seulement deux souhaits à vous formuler, la SANTÉ et plein de belles RÉALISATIONS pour 2019.

Maintenant, voici donc en vrac les résolutions que nous avons adopté lors de la session ordinaire du 21 janvier dernier.

Renouvellement d'adhésion : Nous avons autorisé les renouvellements des adhésions à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec pour 2019 pour notre inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics au coût de 375\$, plus taxes, de même que celle 1'Association des directeurs municipaux du Ouébec au coût de 811\$ plus taxes, pour notre directrice générale et secrétaire trésorière.

De plus, nous avons aussi résolu de renouveler notre adhésion à Culture Côte-Nord au coût de 50 \$.

**Gala Méritas 2019**: Comme à chaque année, nous avons résolu de faire un don de 200 \$ à l'école secondaire Serge Bouchard, pour récompenser un ou une élève de notre municipalité, en lui décernant un prix Méritas pour ses performances académiques et son implication scolaire.

**Services professionnels**: Nous avons également résolu d'accepter l'offre d'assistance professionnelle et technique en urbanisme pour l'année 2019, de M. Jean-Yves Bouchard, urbaniste, au coût de 2 500 \$, plus taxes.

**Formation**: Nous avons autorisé M. Maxime Whissell à assister à une journée de formation sur l'eau et les infrastructures municipales au coût de 245 \$ taxes incluses et Mme Dania Hovington à prendre part à une formation webinaire sur la Loi sur les normes du travail au coût de 99 \$ plus taxes.

**Offre de service – DJAZZ**: Nous avons résolu de mandater DJAZZ, pour réaliser le graphisme de 4 panneaux d'interprétation pour le portail d'entrée et la mise en page d'une carte du territoire de la municipalité qui sera installée dans la salle du conseil, le tout au coût de 931,30 \$ taxes incluses.

Marquage de la chaussée Chemin Principal : Le conseil a aussi adopté une résolution pour que le Ministère des Transports modifie le marquage de la chaussée afin d'interdire les dépassements dans le tronçon dont la vitesse affichée est de 70 km/h jusqu'à celle de 50km/h en direction sud, afin de sécuriser davantage les mouvements de circulation dans ce secteur qui est à l'approche de la zone scolaire.

Au plaisir de vous saluer!

Serge Deschênes Maire de notre magnifique municipalité de Pointe-aux-Outardes.

#### LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

#### 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ :

DATE	CONTRACTANT	MONTANT (\$)	OBJET DU CONTRAT				
01-01-18	Entreprise Georges Lepage	55 924,26 \$	Déneigement des rues, places, stationnements et chemins d'accès				
12-11-18	1	2 746,15 \$	Drainage – Portail d'entrée				
12-11-18		18 447,92 \$	Déboisement accotements rue Baie-St- Ludger				
30-06-18	Jean Fournier inc.	3 161,81 \$	Remplacement ponceau, asphalte				
30-11-18		731 548,98 \$	Travaux de stabilisation des berges rue Labrie Ouest				
20-11-18		346 436,15 \$	Relocalisation rond-point rue Labrie Ouest				
27-06-18	Groupe-conseil TDA	23 965,39 \$	Surveillance – Relocalisation rond-point rue Labrie Ouest				
13-12-18		89 314,53 \$	Surveillance des travaux de stabilisation des berges rue Labrie Ouest				
01-01-18	Groupe Ultima inc.	27 533,00 \$	Assurances 2018				
01-01-18	Ent. R & G St-Laurent inc.	69 871,79 \$	Déneigement des rues Labrie, Baie-St- Ludger et David				
06-09-18	1 [	11 010,29 \$	Réparation de vanne d'aqueduc				
01-11-18	] [	17 619,20 \$	Déneigement des rues, places				
01-11-18		11 018.02\$	Déneigement des stationnements et chemin d'accès				
01-01-18	M.R.C. de Manicouagan	67 255, 00 \$	Quote-part + Évaluation				
01-01-18	Régie de gestion des matières résiduelles	140 375,28 \$	Quote-part				
09-10-18	Sani-Manic inc.	3 978,15 \$	Location de toilettes				
07-12-17	1 1	82 763,89 \$	Vidange des fosses septiques 2018				

## **TAXES MUNICIPALES**

#### PRENEZ NOTE QUE LES COMPTES DE TAXES SERONT EXPEDIÉS AUX ALENTOURS DU 20 FÉVRIER.

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

# **NOUVELLE PRÉSENTATION: CACARDEUR**

Bonjour tout le monde!

Vous aurez sans doute remarqué que votre Cacardeur a fait peau neuve en vous présentant sur sa reliure des photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Par ailleurs, au fil des mois, celles-ci seront appelées à changer. Je vous invite donc à me faire parvenir vos images d'activités de plein



air, de paysage, de faune, etc. Des photographies qui représentent la beauté de notre municipalité et sa grande diversité. Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition.

Prendre note que le crédit photographique sera respecté, dans le sens que le nom de la personne sera indiqué sur les photos qu'elle aura fait parvenir à la municipalité. Alors, n'hésitez pas et envoyer vos clichés à l'adresse suivante : **municipalite@pointe-aux-outardes.ca** 

## **SERVICE DES LOISIRS**

#### Bonne année 2019!

Même si le mois de janvier est avancé, je tenais à vos offrir mes meilleurs vœux ainsi que beaucoup de projets et des activités de loisirs et de culture en grand nombre qui sauront répondre à vos attentes!

Qui dit nouveau visage, dit changement et ajustement, je tiens à vous rassurer que je vais faire de mon mieux pour que ceux-ci se fassent tout en douceur. Mon ardoise se remplie de plusieurs idées et projets. Je vous réitère que je suis disponible pour prendre vos suggestions et commentaires.

D'ici les prochaines semaines vous serez invités à venir me rencontrer à ce sujet. Je ne vous en dis pas plus pour le moment mais restez à l'affut quant aux publications futures dans le Cacardeur, le site internet et la page Facebook de la Municipalité.



Un petit rappel pour vous dire que vous pouvez vous procurer des skis de fond, bâtons, bottes et/ou raquettes au Centre des loisirs pour la somme de 10\$ pour la saison complète. Un montant de 5\$ par équipement loué vous sera demandé à titre de dépôt et vous sera remis au retour de celui-ci.

Vous êtes bloqués dans votre tricot ou désirez apprendre à le faire, venez à la salle communautaire au sous-sol de la Municipalité afin de profiter de l'expertise de femmes passionnées! Vous pourrez prendre un bon moment pour vous-même, ferez de belles rencontres et développerez une nouvelle passion! Les lundis de 18h30 à 20h30 au coût de 5\$ par soir.





Prenez le temps de sortir prendre l'air en famille, entre amis, avec vos voisins et construisez-vous un château de neige, vous courrez la chance de gagner plusieurs prix en vous inscrivant au <a href="https://defichateaudeneige.ca/">https://defichateaudeneige.ca/</a>

Le premier **Espace-Famille** de 2019 aura lieu le mardi 29 janvier de 9h00 à 12h00 au Centre des loisirs et c'est <u>gratuit</u>. Venez faire découvrir nos nouveaux équipements à vos tout-petits âgés de 0 à 5 ans et prendre du bon temps avec eux!



Dimanche, le 3 février prochain le visionnement de la Finale du **Superbowl** opposant les Rams aux Patriots sera présenté sur écran géant. Seulement 100 billets sont disponibles, alors faites vite! 5\$ par billet jusqu'au 31 janvier et 8\$ du 1er février jusqu'à l'événement. Billets en vente au Centre des loisirs, au bureau municipal et auprès de Julien Normand et Mélissa

Maltais. Mélissa et son équipe de bénévoles sont de retour pour offrir le service de cantine au profit de la Troupe Art'Scène. Apportez vos consommations! Nous vous y attendons dès 17h00!

**Prochaines séances de Zumba et de Pound avec Annie Lebel**, les mercredis 30 janvier et 13 février de 18h00 à 19h00 (30 min. Zumba – 30 min. Pound) au Centre des loisirs, le coût : AUCUN!! Gracieuseté d'AlimentAction! Je suis très contente de la belle réponse lors de la première séance.

#### Prochaines activités de la FADOQ

**Dimanche, le 17 février :** déjeuner au Centre des loisirs de 8h30 à 11h30, le coût est de 6 \$ pour les 12 ans et +, 3 \$ pour les 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les moins de 5 ans.

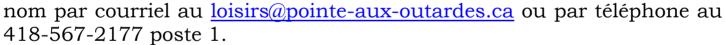


**Samedi, le 30 mars:** souper spaghetti suivi d'une soirée western avec Denis Lepage. Au moment d'écrire ces lignes, une cinquantaine de billets étaient toujours disponibles au coût de 17\$ par personne. Pour obtenir votre laissez-passer communiquer avec Mme Danielle St-Laurent au 418-567-2506.

La planification de la semaine de relâche *Plaisirs d'hiver* va bon train. Des classiques et des nouveautés sont au

Des classiques et des nouveautés sont au menu. Pour que cette semaine soit un succès, nous avons besoin de bénévoles pour accomplir certaines tâches durant la semaine qui se déroulera cette année du 4 au 8 mars 2019.

Si vous voulez donner de votre temps, vous n'avez qu'à me faire parvenir votre



Les activités et l'horaire seront dévoilés d'ici peu de temps!





#### HORAIRE DE LA PATINOIRE (DÈS LE 8 JANVIER 2019) (TOUJOURS SELON LES HUMEURS DE DAME NATURE)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE					
	Après-midi de 13h00 à 16h45										
FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	Patinage libre 13 h à 15 h	Hockey libre 13 h à 15 h					
FERME	FERME	FERME	FERME		Hockey libre 15 h à 16 h 45	Patinage libre 15 h à 16 h 45					
		FER	MÉ ENTRE	17h et 18h							
		Soir	ée de 18h	00 à 20h00							
Hockey Jeunes (12 ans & moins) 18 h à 20 h	Hockey libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 19 h à 20 h 15	Hockey Jeunes (12 ans & moins) 18 h à 20 h	19 n 45	Hockey libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 18 h à 19 h 45					
	Soirée de 20h00 à 21h45										
Hockey libre 20 h à 21 h 45	Patinage libre <b>19 h 45 à</b> <b>21 h 45</b>	Hockey libre 20 h 15 à 21 h 45	Hockey libre 20 h à 21 h 45	Patinage libre <b>19 h 45 à</b> <b>21 h 45</b>	Patinage libre 19 h 45 à 21 h 45	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45					
Fermeture 22h00											

IMPORTANT: Veuillez prendre note qu'en raison de sécurité, lors des périodes de hockey (libre et jeunes), le port du casque avec protecteur facial (grille ou visière) ainsi que le protège-cou sont obligatoires pour tous.

En terminant, je vous rappelle que le Centre des loisirs <u>est ouvert à tous</u> durant ces heures d'ouverture afin de venir profitez de l'équipement de ping-pong, de hockey et soccer sur table, de bricolage, de jeux de société, etc. C'est gratuit! Demandez au surveillant de patinoire.

Au plaisir de vous rencontrer!

Joëlle Bernier, Superviseure des loisirs et de la Culture

# **HIVER 2019** POINTE-AUX-OUTARDES

# Session de 8 cours de yoga pour tous (pause à la relâche semaine du 4 mars)

Début : 5 février

Fin: 2 avril

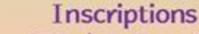
Où : Sous-sol de la Municipalité

471 chemin principal

Quand: les mardis 18h30

Durée: 1h

Coût: 120\$



Au 471 chemin principal (porte arrière sous-sol)

27 janvier 12h à 13h

Par téléphone au :

418-293-4484



Votre professeur Marie-Eve Fournier, certifiée enseignement Viniyoga

## TRAVAUX PUBLICS LOISIRS



### LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

## SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

Merci!

#### BACS À RECYCLAGE ET À ORDURES

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande la collaboration de ses citoyens afin de ne pas placer les bacs de recyclage et à ordures trop près de la voie publique lors des opérations de déneigement, NI DE L'AUTRE CÔTÉ DU CHEMIN, car ceux-ci risquent d'être renversés ou endommagés lors de ces opérations.



# SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Dépôt de neige sur l'accotement et la chaussée

Il est interdit de jeter de la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut avoir des conséquences importantes sur la sécurité des usagers de la route. La neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui

entraîneraient dans certains cas des pertes de contrôle ou des accidents.

Ces interdictions sont inscrites dans Code de la sécurité routière aux articles suivants :

- **498.** Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.
- **507.** Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une amende de  $60 \$  à  $100 \$ .

Le Ministère rappelle également aux propriétaires riverains de ne pas déverser de la neige dans les fossés. Cette façon de faire peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait avoir des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou causer des inondations sur les terrains privés.

#### Véhicule immobilisé sur l'accotement

Enfin, il est interdit d'immobiliser son véhicule sur l'accotement d'une voie de circulation ou d'un chemin public, notamment de manière à nuire ou gêner diverses opérations, dont celles de déneigement.

Cette interdiction est inscrite dans le Code de la sécurité routière aux articles suivants :

- **Art. 382** Sauf en cas de nécessité, nul ne peut immobiliser un véhicule routier de manière à rendre une signalisation inefficace, à gêner la circulation, l'exécution de travaux ou l'entretien du chemin ou à entraver l'accès à une propriété.
- **Art. 500** Nul ne peut, sans y être autorisé légalement, occuper la chaussée, l'accotement, une autre partie de l'emprise ou les abords d'un chemin public ou y placer un véhicule ou un obstacle, de manière

à entraver la circulation des véhicules routiers sur ce chemin ou l'accès à un tel chemin.

Les patrouilleurs Ministère veilleront à ce que la réglementation soit respectée et demanderont à la Sûreté du Québec d'intervenir au besoin.

Nous remercions les Nord-Côtiers et les usagers de la route en général de leur compréhension.

-30-

#### Sources:

Caroline Rondeau, conseillère en communication Direction de la Côte-Nord 418 295-4788, poste 48375 caroline.rondeau@transports.gouv.qc.ca

Sarah Gaudreault, conseillère en communication Direction de la Côte-Nord 418 295-4788, poste 48302 sarah.gaudreault@transports.gouv.qc.ca

## SERVICE D'URBANISME

#### INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <a href="http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement">http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement</a> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit de le compléter et nous le faire parvenir.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

#### **AVIS**

Dans les prochaines semaines, les façades résidentielles et commerciales présentes sur le territoire de Pointe-aux-Outardes seront prises en photo par l'inspecteur en bâtiment, Maxime Whissell. Ces photos seront intégrées au logiciel « Accès Cité Territoire », outil professionnel utilisé par la municipalité.

Merci de votre collaboration.

# PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

Prendre note que vous pouvez encore déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme RénoRégion 2018-2019. Des formulaires sont disponibles au bureau de la municipalité.

#### À qui s'adresse-t-il?

Ce programme aide les propriétaires-occupants à faible revenu ou modeste en milieu rural à effectuer des réparations visant à corriger des défectuosités majeures à leur maison.

#### Quelles sont les conditions à respecter?

- Être résident d'une municipalité de moins de 15 000 habitants ou d'un secteur non desservi par un réseau d'aqueduc ou d'égout, qu'il soit public ou privé.
- Le bâtiment doit nécessiter des travaux au niveau de la structure, de la charpente, de la plomberie, du chauffage, de l'électricité ou de la sécurité incendie.
- Le coût des travaux doit être de 2 000 \$ minimum. Ces derniers devront être effectués par un entrepreneur possédant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec et être complétés dans les 6 mois suivants leur autorisation.

- La valeur du bâtiment ne doit pas excéder 100 000 \$.
- Le revenu annuel du ménage ne doit pas excéder le revenu maximum admissible.
- Ne pas avoir bénéficié du Programme de réparation d'urgence (PRU) au cours de la dernière année.

#### Quelle est l'aide financière?

Selon le revenu et la taille du ménage, le montant de l'aide financière peut atteindre 90 % du coût des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 12 000 \$.

IMPORTANT: Vous ne pouvez bénéficier plus d'une fois des avantages du Programme RénoRégion. Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.

# PROGRAMME PROXIMITÉ

Rapprocher les producteurs agricoles et les transformateurs artisans des consommateurs par le développement et la consolidation d'initiatives de mise en marché de proximité répondant aux besoins des consommateurs.

#### **VOLET 1: APPUI AUX INITIATIVES COLLECTIVES**

#### Objectif spécifique

Développer ou consolider des initiatives collectives de mise en marché de proximité.

#### Clientèles admissibles

- Coopérative
- Organisme à but non lucratif (OBNL)
- Regroupement d'entreprises
- Entité municipale
- · Communauté autochtone.

La date limite pour le dépôt des projets est le 8 février 2019 à 23h59.

#### **VOLET 2: APPUI AUX INITIATIVES INDIVIDUELLES**

#### Objectif spécifique

Permettre aux entreprises de développer une offre de produits et de services qui répond aux besoins des consommateurs dans la perspective d'une mise en marché de proximité.

#### Clientèles admissibles

- Entreprises agricoles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 30 000 \$ et inférieur à 1 000 000 \$.
- Entreprises de transformation alimentaire artisanale dont le chiffre d'affaires est supérieur à 30 000 \$ et inférieur à 1 000 000 \$.
- Entreprises en démarrage qui sont en mesure de démontrer qu'elles prévoient atteindre, 36 mois après le dépôt de la demande, un chiffre d'affaire d'au moins 30 000 \$.

**Dépôt de projets** – volet 2 : En continu

Source:

 $\frac{https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/developpementmarches/Pages/ProgrammeProximite.aspx$ 

# POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

#### BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES - RECRUTEMENT



Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres. Richard Dallaire, chef de caserne.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1

### CAPSULES DE PRÉVENTION : Le dégagement des sorties



Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, déglacez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer

rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.

Source: <a href="https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/capsule-prevention.html">https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/capsule-prevention.html</a>



Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro <u>567-2274</u> et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h45.

#### PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS:

#### Horaire du service

**Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h à 9h45

## MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (<u>S</u>avoir être <u>Q</u>uelqu'un d'<u>U</u>nique <u>A</u>ux yeux de <u>T</u>ous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibrer lors de rencontres amicales. Notre mission est de permettre l'autonomie, l'épanouissement; d'offrir un endroit aux ados de 12 à 17 ans où ils peuvent



échanger, s'amuser et passer un bon moment entre amis et adultes significatifs; d'offrir de la prévention sur divers sujets avec des ateliers et des professionnels qualifiés; d'offrir un service d'écoute, et ce, en toute confidentialité, etc.

#### Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Lundi: 18h00 à 21h30

Mardi: 18h00 à 21h00

Mercredi: 18h00 à 21h00

Jeudi: 15h00 à 21h30

Vendredi: 18h00 à 23h00

Responsable : Maryvonne Tremblay Informations : 418-567-1202

Courriel: mdjlesquat@hotmail.com

- L'aide aux devoirs pour les 8 à 11 ans de 15h00 à 18h00
- L'impro pour les 8 à 11 ans de 19h00 à 19h40
- L'impro pour les 12 à 17 ans de 19h45 à 20h30

Spectacle le «Show qui a du Punch» avec la Maison des jeunes le S.Q.U.A.T.

### Vendredi, le 1er février 2019 à 19h30

au Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes.

Entrée gratuite, la Maison des jeunes sollicite votre grande générosité par des dons volontaires. Ceux-ci serviront d'autofinancement. Merci!

Venez encourager la MDJ le S.Q.U.A.T!

On vous attend en grand nombre!



## BINGO RÉGULIERS À TOUS LES JEUDIS à 19 h 30

Spécial bingo le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois : total des prix 3 600\$

Télévision régionale de la Péninsule Licence 201506016877-01 Livret: 10\$ Bonanza: 1\$

brun

350 \$

450\$

		Régulier	Spécial
TOTAL DES PRIX :		3 200\$	3 600\$
	CARTE	PRIX	PRIX
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	bleu	200 \$	200\$
2-tour en T⊥: en haut ou en bas	orange	250 \$	250\$
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	vert	200 \$	200\$
4-tour du FREE	jaune	250 \$	250\$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte		300 \$	400\$
5-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	rose	200 \$	200\$
6-tour en X	grise	250 \$	250\$
7-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles,	olive	200 \$	200\$
8-tour : 1e carte pleine	brun	1 000 \$	1 200\$

<u>Réclamation des prix</u>: Les gagnants doivent se présenter avec la feuille gagnante complète à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le vendredi de 9 h à midi et du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 30.

#### Points de vente :

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

2<sup>e</sup> carte pleine

Pointe-Lebel: Suzanne Imbeault, 155, 4e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre

Chute-aux-Outardes: Télévision régionale de la Péninsule (418-567-2650)

« Ça fait du bien de pouvoir en parler à une maman qui a déjà vécu les mêmes choses»

La maman d'une famille soutenue



Info 418 589-2117

famillesoutien@gmail.com







# Profitez d'une nuitée en Nichoir Géant Du 1<sup>er</sup> décembre au 15 mars

Décoration créative et foyer au gaz dans un prêt-à-camper tout confort Apportez vos raquettes!

« Notre nuit dans un Nichoir Géant est rapidement devenu l'un de nos grands coups de cœur au Québec. » Entre 2 Escales — Blog de Voyage

Prix (5 personnes) : 135 \$ • Prix (13 personnes) : 165 \$

La Caisse populaire Desjardins de Hauterive vous offre le tarif d'accès, d'une valeur de 25 \$



Pour infos et réservation : 418 567-4227 infoparc@parcnature.com / WWW.PARCNATURE.COM







# SKIEURS de la SAVANE



#### La saison 2019 est lancée!

La piste de ski de fond, raquette et fatbike est tracée depuis le 12 janvier 2019.

Le dameur officiel est Yvan Marin (Pelute) et le traçage est effectué par Simon Canuel. Merci les gars!

À noter que les pistes sont entretenues le vendredi suivant les tempêtes.

#### Réseau des sentiers

D'un total de 5 km, les pistes débutent devant le Centre des Loisirs pour joindre le Refuge, situé à 1,8 km. En partant du dépanneur Le Fanatik, le Refuge se situe à 3,4 km. Une belle façon de découvrir les beautés hivernales de notre région, de bouger et de prendre l'air.

Le Club travaille à prolonger la piste jusqu'à la Maison des Jeunes Le S.Q.U.A.T. et éventuellement jusqu'au refuge des amis randonneurs CARPO. À suivre!

Une carte des sentiers sera disponible sous peu.

#### C'est facile d'en profiter

Les cartes de membre sont en vente au Centre des Loisirs.
Au coût de 10\$ par personne ou 20\$ par famille, on serait
fou de s'en passer... surtout que, pour 10\$ de plus, la
municipalité offre de l'équipement de qualité de façon
illimitée, valide pour toute la durée de la saison
(raquette et ski de fond).

Viens profiter de l'hiver avec nous!

Pour infos et achat de cartes:

Joelle: 418-567-2177 #1 / Solanges: 418-567-8341

AU PLAISIR DE TE CROISER SUR LA PISTE OU AU REFUGE!



#### **CALENDRIER 2019**

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

FÉVRIER						MARS							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						2						1	2
3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	B	16	10	11	12	13	14	B	16
17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30
							31					300	

Lundis: Ordures Vendredis: Recyclage

#### QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS

#### MON BAC BLEU?

#### PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

#### **PLASTIQUE**

#### 21,22,23,24,25,27,2

- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- 0 6
- Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

#### **VERRE**

- Bouteilles, contenants, pots
- Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

#### MÉTAL

- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- Cannettes métalliques et en aluminium

<u>Écocentre de Baie-Comeau</u> : du mardi au samedi de 8h à 17h

<u>Magasin de réemploi phase 2</u>: du mardi au samedi de 9h à 17h

